

Les programmes de marquage de Laridae avec bagues colorées en Méditerranée

P.C. BEAUBRUN

Ecole Pratique des Hautes Etudes, Univ. Montpellier II, Case 94, 34095 Montpellier cedex 5 (France)

Il y a trois ans, MEDMARAVIS s'inquiétait de la prolifération et de la diversité des programmes d'identification d'oiseaux marins à l'aide de marques colorées. Constatant la désinvolture de certains bagueurs - voire même de centres ou d'organismes de baguage - pour de telles opérations, MEDMARAVIS décidait d'entreprendre la lourde tâche du recensement des différents codes appliqués: travail ingrat et peu commode puisque trop de personnes ont négligé de répondre aux multiples courriers ou annonces.

L'effort de plusieurs d'entre nous est cependant fort louable car il nous permet aujourd'hui de dresser l'inventaire succinct (Table 1) des informations recueillies: dans les 10 dernières années, 49 programmes ont été identifiés, ponctuels, temporaires ou en cours, impliquant 12 pays et concernant 12 espèces.

Ces programmes, nationaux ou particuliers, appliquent des codes fort variés pour identifier les oiseaux, jouant essentiellement sur la pose de bagues plastiques colorées (uniques ou multiples) gravées ou non de symboles (lettres ou chiffres). Rares sont ceux qui utilisent des plaques ou des fanions alaires. Parmi les espèces impliquées, le Goéland leucophée *Larus cachinnans* retient le plus l'attention sur ses sites de reproduction ou d'hivernage puisque 13 programmes le concernent.

Et pourtant, malgré le soin déployé par les observateurs pour relever minutieusement la disposition, les couleurs et les inscriptions des marques rencontrées sur le terrain, bon nombre d'oiseaux nous sont signalés porteurs de codes encore inconnus et les responsables ne peuvent être prévenus. Ainsi plusieurs *Larus audouinii*, *Larus*

Table 1 - Nombre de programmes de marquage pour chaque pays.

Espèces/Pays	C.E.I.	POL	D	DK	NL	B	GB	F	E	GIB	P	I	Total
<i>Larus argentatus</i>			1	1	1		2	1					6
<i>Larus marinus</i>							1	1					2
<i>Larus cachinnans</i>					1	1		1	4	1		5	13
<i>Larus fuscus</i>					1		2						3
<i>Larus genei</i>												1	1
<i>Larus audouinii</i>									4				4
<i>Larus canus</i>				1	1		1						3
<i>Larus ridibundus</i>	1			1		2	1	1	1				7
<i>Larus melanocephalus</i>					1			1				1	3
<i>Rissa tridactyla</i>								1	1				2
<i>Sterna albifrons</i>		1			1			1			1		4
<i>Chlidonias hybrida</i>												1	1
Total	1	1	1	3	6	3	7	7	10	1	1	8	49

cachinnans ou *Larus fuscus* vus au Maroc, en Espagne, en Italie ou en France restent toujours sans "propriétaires".

Cet état de fait est déplorable à plus d'un titre. En effet, l'intérêt de mener de telles actions dans l'anonymat total nous paraît non seulement dénué de tout fondement vraiment scientifique, mais encore particulièrement dangereux par le risque encouru de souiller, ruiner ou dupliquer des programmes déjà en cours. Sans parler de l'information perdue ou de la lassitude que cela peut engendrer chez les observateurs de terrain pour relever des indices dont la transmission ne sera suivie d'aucun effet!

Puissent les efforts consentis par MEDMARAVIS pour pallier ces carences inciter tout lecteur averti de l'application ou de la préparation de programmes colorés dans une région d'en prévenir rapidement et directement:

P.C. BEAUBRUN / MEDMARAVIS

Ecole Pratique des Hautes Etudes
Univ. Montpellier II, Case 94
34095 Montpellier cedex 5 (France)
Tel: 67.14.32.90 Fax: 67.63.33.27

Toutes nos informations sont centralisées à cette adresse. Vous trouverez conseils sur la marche à suivre pour mettre correctement en oeuvre de nouveaux programmes et on vous informera des personnes à joindre pour signaler vos trouvailles. De la participation active de chacun d'entre nous dépend la pleine réussite d'actions scientifiques dont l'intérêt est certain.

Nous insistons sur le fait que la démarche entreprise par MEDMARAVIS ne se substitue en rien aux actions officielles des institutions responsables du baguage des oiseaux. Dans tous les cas, l'autorisation de pose de bagues colorées dans un pays ne relève que de l'acceptation des centres nationaux.